

Commune de WINGEN SUR MODER

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers

élus : 19

En fonction : 18

Présents : 14

SEANCE DU 28 JANVIER 2026

Le 28 janvier 2026 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Christian DORSCHNER, Maire.

Date de
Convocation :

22/01/2026

Présents :

Mme DOERFLINGER Christine, M. CUNRATH Sylvain, Maires adjoints,
M. BARIDO Nicolas, Mme SCHMITT-MERX Dominique, Conseillers municipaux délégués,
Mme BRUNNER Magdolna, Mme CRENNER Josiane, Mme DETTWILLER Séverine, Mme
DURRENBERGER Sophie, Mme FRANCOIS Catherine, M. JOAN Sébastien, M. KLEIN Jean-Marie,
Mme PFEIFER Sylvie, M. THOMAS Pascal, Conseillers municipaux.

La Séance est
ouverte à :

19 h 30

Absents :

Mme BANZET Emma
Mme LEININGER Florence.

Absents Pouvoir :

Mme HUNSINGER Simone a donné Pouvoir à M. Sylvain CUNRATH
M. HOPP Mathieu a donné Pouvoir à Mme Christine DOERFLINGER.

Secrétaire de Séance : Mme Christine DOERFLINGER.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 15 décembre 2025
2. Autorisation d'ouverture de crédits en section d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2026
3. Compte-rendu par le Maire des attributions exercées par délégation du Conseil Municipal
4. Divers

POINT 1**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2025**

Le Maire rappelle aux conseillers municipaux qu'il a été envoyé par mail.

Le Procès-verbal est approuvé à la Majorité (1 Abstention : M. J-M. KLEIN).

POINT 2**AUTORISATION D'OUVERTURE DE CREDITS EN SECTION D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026**

Le maire explique qu'afin de pouvoir régler les factures qui restent ouvertes pour les entreprises qui ont réalisé des travaux au Pôle Associatif et Médical avant d'avoir voté le budget 2026, il y a lieu de débloquer le quart du Chapitre 23 de l'année dernière qui est de 2 250 000 €.

Le maire propose de ne débloquer que 400 000 €, somme qui suffirait pour solder ces factures.

M. Pascal Thomas demande s'il faut rajouter 400 000 €. Le maire répond que non, il faut juste les débloquer.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la Majorité (2 Abstentions : Mme M. BRUNNER et M. P. THOMAS) **d'autoriser** le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2026 de la Commune comme suit :

Budget principal :			
Chapitres budgétaires		Crédits ouverts au BP 2025	Autorisations 2026
23	Immobilisations en cours	2 250 000,00 €	400 000,00 €
Total		2 250 000,00 €	400 000,00 €

POINT 3**COMPTE-RENDU PAR LE MAIRE DES ATTRIBUTIONS EXERCEES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le conseil municipal prend acte que :

- Le maire n'a pas préempté les biens suivants :
 - Maison 11 rue de l'Ecole
 - Maison 2 rue des Genêts

POINT 4**DIVERS**

- Le maire informe des dates prévisionnelles pour les réunions suivantes :
 - commission des finances (pour les Comptes Administratifs 2025) : mercredi 18 février à 15h
 - conseil municipal : lundi 23 février à 19h30.

- Concernant le site Munsch Gulden, le maire donne le nouveau planning pour la dépollution. Les travaux d'abord prévus en 2027 sont avancés à l'hiver 2026.
M. Sylvain Cunrath ajoute qu'une réunion publique aura lieu à l'automne 2026.
- Mme Séverine Dettwiller demande comment s'est réglé le problème de panne de la chaudière du gymnase. Le maire répond que des agents d'Electricité de Strasbourg sont venus nettoyer le brûleur et changer les électrodes. Concernant la nouvelle chaudière, il informe que deux conteneurs seront placés à côté des conteneurs à verre

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 20h02.